La Lettre des Elu.e.s départementaux.ales

Groupe des élu.e.s Socialistes, Ecologistes et Républicains du Conseil Départemental du Loiret

juillet 2017

SESSION DE JUIN 2017

Les 42 conseillers départementaux se sont réunis en session les 22 et 23 juin.

Après avoir échangé sur les résultats des derniers scrutins électoraux, les 36 rapports à l'ordre du jour ont été débattus.

Le schéma de cohésion sociale, fruit d'une concertation avec les acteurs publics et associatifs que nous appelions de nos vœux, a été adopté. Nous avons alerté la majorité sur les moyens mis en œuvre pour son application. Autre temps fort, l'approbation des résultats de l'exercice budgétaire 2016, qui fait apparaitre de forts excédents, qui résultent en grande partie de la hausse de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties votée (sans nos voix) l'an passé.

D'autres sujets ont fait l'objet de discussion : la création d'une bourse au mérite pour les Mineurs Non-Accompagnés (MNA) et la nécessité d'accompagner au quotidien l'éducation de ces adolescents, le financement des CLICS, le schéma départemental de développement touristique, la politique menée en termes d'infrastructures routières, la candidature de Paris aux Jeux Olympiques, …

Bonne lecture à toutes et à tous !

Vanessa Baudat-Slimani, Michel Breffy, Christophe Chaillou, Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme, Thierry Soler, conseiller.ère.s départementaux.ales

Sommaire

P.2 et 3: un peu de politique nationale ...

P.4 : résultats de l'exercice budgétaire 2016

P. 5 : schéma de cohésion sociale

P. 5 et 6 : bourse au mérite pour les MNA

P. 7 : schéma de développement touristique

P. 8 : gestion des collèges

P. 9 : infrastructures routières

P. 10 : en bref ...

45 www.ser45.fr www.twitter.fr/groupeser45 www.facebook.com/groupeser45

Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : groupe@ser45.fr. Tél. : 02.38.77.96.30

Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

Un peu de politique nationale …

Avant l'examen des rapports de la session, le Président Hugues Saury est revenu sur l'élection d'Emmanuel Macron et le succès de « La République en Marche » aux élections législatives.

Christophe CHAILLOU

« Je souhaite réagir sur la période que nous venons de vivre et qui est particulièrement riche et surprenante à bien des égards. Sans doute aujourd'hui n'avons-nous pas encore le recul nécessaire pour analyser l'ensemble des facteurs qui nous ont menés dans cette situation. **Très honnêtement, nous avons chacun une part de responsabilité** : de par l'incapacité de la majorité sortante d'assumer, de défendre, d'expliquer un bilan (aussi imparfait soit-il) et de se mettre d'accord sur les réponses à apporter, et de par l'obstination de l'opposition d'alors de vouloir malgré tout maintenir un candidat que l'opinion rejetait pour les raisons que l'on sait. Cette obstination à vouloir imposer un candidat d'un camp qui devait logiquement arriver en responsabilité est une erreur énorme qui a été faite par une partie de la classe politique. Vos propos de l'époque (*demandant le retrait de François Fillon*), M. le Président, étaient empreints d'une certaine sagesse et il est dommage que cela n'ait pas été plus partagé.

Il y a de très nombreux facteurs qui expliquent cette situation, mais encore une fois, la responsabilité est collective et nous devons tous nous interroger. On peut comprendre les préoccupations que les Français viennent d'exprimer, et il faut faire attention de ne pas tomber dans l'amertume et ne pas être dès maintenant dans une posture qui consisterait à dire que tout ça ne fonctionnera pas. **Il faut souhaiter, malgré les différentes approches qu'on peut avoir, que ce qui a été proposé par le Président de la République et la majorité réussisse : c'est nécessaire pour le pays.**

Un élément m'a beaucoup frappé. **Derrière ce mouvement très surprenant, il y avait un message d'optimisme.** Une partie de nos concitoyens en avaient marre d'un discours systématiquement négatif venant de la droite et de la gauche. Beaucoup de Français, et notamment ceux qui travaillent, ne se sont pas reconnus dans les discours négatifs sur notre société, et souhaitent qu'on en parle positivement. A toujours trouver la faille, à toujours prendre le problème par l'aspect négatif, nous portons cette responsabilité. Je suis également frappé par l'image positive de notre pays et de nos gouvernants à l'étranger, particulièrement en Europe. Le message d'optimisme a vraiment imprimé au-delà de nos frontières.

Les inquiétudes de la population sont légitimes. Mais attendons de voir un peu. Les questions de dotations, d'avenir du département (*au cœur d'une précédente intervention d'Olivier Geffroy)* : avez-vous l'impression que les citoyens y accordent de l'importance ? La grande majorité des concitoyens s'en moque ! Il suffisait de n'avoir eu aucune responsabilité quelconque, de n'avoir aucun engagement pour être élu aux élections législatives. Cela doit nous interpeller. **Nous devons avoir une capacité de regarder clairement les choses, de voir que notre société a évolué, que les citoyens électeurs sont de plus en plus consommateurs de la chose publique, que nous passons du temps à vouloir élaborer des réponses cohérentes et intelligentes avec des résultats qui finalement ne sont pas compris par nos concitoyens et qui ne comptent pas lorsqu'il s'agit pour eux de faire un choix important.** On le voit bien ces derniers jours sur des questions de sécurité avec des tensions qui existent dans nos communes. On apparait démunis et on voit comment les citoyens réagissent. La question n'est pas de dire qu'on ne doit pas

toucher au département, au cumul des mandats, etc. mais plutôt de dire comment on peut apporter des réponses efficaces et compréhensibles, dans lesquelles les citoyens se reconnaissent. Si on ne le fait pas, ne soyons pas étonnés qu'ils choisissent des gens différents en se disant qu'avec eux cela pourrait fonctionner. Ne nous recroquevillons pas sur nous-mêmes mais essayons de répondre à des phénomènes auxquels nous n'avons pas encore toutes les réponses. »

Thierry SOLER

« **M. le Président, je partage votre soulagement par rapport aux extrêmes, qui ont beaucoup attiré les Français et je partage aussi vos inquiétudes. Cela nous impose de reconquérir la confiance de nos administrés.** Il faut se remettre en question. Je pense que la priorité pour reconquérir la confiance des Français est d'être encore plus à l'écoute de leurs attentes et aussi de leur capacité citoyenne. Je suis un peu gêné quand j'entends dans votre bouche que toute réalisation est forcément due à des élus. C'est laisser croire que tout vient d'en haut. Je pense qu'il y a un tournant à prendre à ce sujet. Une des forces du mouvement qui vient d'accéder au pouvoir, c'est d'avoir su rassembler une certaine capacité citoyenne, même si, comme vous, je pense qu'il y a une classe sociale aisée qui s'y retrouve plus. Bref, je ne suis pas insensible au renouvellement qui a eu lieu à l'Assemblée, notamment la parité, à laquelle il y a des partis qui contribuent plus que d'autres.

Je serai plus nuancé face à votre discours sur la dichotomie urbain/rural. C'est assez difficile à définir : urbain, rural et même rurbain. Les géographes se disputent beaucoup sur ce qui est rural ou pas et sur l'existence même d'une ruralité en France. Je ne crois pas pertinent de toujours parler des territoires et finalement assez peu de ceux qui les habitent. Les fractures que l'on attribue au couple rural/urbain sont avant tout des fractures sociales qui font qu'il y a des gens beaucoup plus riches que d'autres, que certains ont plus d'accès à des services que d'autres. **Sans revenir à la lutte des classes, notre objectif doit être de réduire les inégalités entre les personnes plus qu'entre les territoires**. »

Michel BREFFY

« Monsieur le Président, chers collègues. Tout d'abord, je tiens à affirmer que je me retrouve dans les deux interventions de notre Président et de Christophe Chaillou car je **ressens une envie commune de ne pas tomber dans une critique systématique immédiate et surtout de reconnaitre que les Français ont envie d'optimisme et de réussite.**

En ce qui me concerne, j'ai envie de rappeler mes propos lorsque j'ai présidé la session d'ouverture en 2015 en qualité de doyen. Je disais que « *toutes les qualités et tous les défauts se sont pas de droite ni de gauche ».* Je souhaitais que nous apprenions à travailler ensemble, sans sectarisme. C'est ce que vous avez mis en place M. le Président et qui fonctionne plutôt bien. Je vous en remercie ainsi que tous mes collègues qui se sont inscrits dans cette démarche.

Maintenant, regardons la situation nationale. Droite et gauche veulent travailler pour l'intérêt général. Vous n'êtes pas sans savoir que je suis en marche avec notre nouveau Président, mais je ne veux surtout pas que l'on me taxe d'opportuniste. Je conserve mes valeurs de gauche mais de gauche constructive, comme certains sont de droite constructive, dans le respect des autres sensibilités, et j'espère que notre assemblée saura continuer à travailler dans cet esprit.

En ce qui me concerne, je veux surtout rester un élu libre qui juge avec objectivité les propositions et les approuvent ou les rejettent avec sincérité. »

Résultats de l'exercice budgétaire 2016

Les résultats de l'exercice budgétaire 2016 ont été validés. Christophe Chaillou est revenu sur l'excédent dégagé et Thierry Soler sur le désendettement de la collectivité.

Christophe CHAILLOU

« Je tiens d'abord à souligner l'importance de l'excédent budgétaire dégagé en 2016. **Malgré les contraintes qui sont réelles, le résultat est excédentaire et est lié à l'augmentation de la fiscalité**. Quand le rapporteur Olivier Geffroy évoque la notion « d'augmentation modérée de la fiscalité », je ne crois pas que ce soit la perception de ceux qui ont reçu leur feuille d'impôt. C'est toujours très subjectif.

La réalité, c'est que c'est l'une des seules augmentations d'impôts qui est venue frapper nos concitoyens. Sur le territoire du département du Loiret, depuis quelques années, la quasi-totalité des conseils municipaux n'ont pas touché ou alors très peu à la fiscalité locale. La dernière augmentation, c'était sur le territoire de la Métropole avec la création de la taxe additionnelle il y a quelques années. Pour un habitant de la métropole, l'augmentation de la taxe foncière est la seule qui soit intervenue ces dernières années.

Encore une fois, c'est un choix que cette augmentation d'impôt. Et cela se traduit par un excédent. Vous allez dire que c'est par prudence, pour préparer l'avenir. Mais le résultat se traduit par des sommes qui n'ont pas été utilisées. Et je me souviens de l'argument que vous avez utilisé à l'époque pour justifier l'augmentation du foncier : dire que c'était incontournable pour boucler l'équilibre budgétaire. Mais ce n'est pas tout à fait cela. Car encore une fois, cela génère des excédents qui, cette année, n'ont pas été utilisés. »

Thierry SOLER

« Vous avez raison de poser le problème de la non-compensation par l'Etat des allocations individuelles de solidarité dont le Département a la charge. Nous sommes quelques-uns à l'avoir dit très tôt dans cette assemblée sans avoir été entendus au début. **Je voulais aussi saluer le choix du désendettement que traduit le compte administratif. Là encore, à la fin du précédent mandat, ceux qui s'inquiétaient de la dette importante accumulée n'étaient guère entendus**. »

Aides à la pierre

La délégation au département des aides à la pierre a été reconduite. Le département est donc chargé de la programmation, de l'octroi et du paiement d'aides financières pour la production et la réhabilitation de logements locatifs sociaux et de l'amélioration de l'habitat privé. Vanessa Baudat-Slimani s'est satisfaite de la reconduction du dispositif, tout en souhaitant que le département aille plus loin : « ***Pour la prochaine convention, il est nécessaire que le département soit un peu plus proactif pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat***. *On voit actuellement qu'il y a des projets qui sortent mais qui ne correspondent pas forcément aux besoins des territoires. J'espère que dans la future convention, le département aura donc un peu plus de possibilités d'agir pour ce qui concerne le parc social. Cependant, je regrette toujours que les objectifs sur le Loiret ne puissent être atteints parce que des projets n'arrivent pas à aboutir.* »

Schéma départemental de cohésion sociale

Le schéma départemental de cohésion sociale, qui définit les axes de la politique sociale du Loiret (prise en compte du projet de vie de chaque individu, prévention, évolution de l'offre résidentielle ...) a été adopté. Nous nous interrogeons sur les moyens qui seront mis en œuvre pour sa mise en application.

Hélène LORME

« Je salue le principe de concertation et d'élaboration d'un schéma de cohésion sociale qui était attendu ; je m'inscris totalement dans la démarche de co-construction. **Mais au nom du groupe, j'émets de fortes réserves sur les moyens et le financement mis en œuvre.** Dans ce schéma, les diagnostics et les prospectives restent encore partiels et inégaux avec l'énonce d'objectifs globaux (par exemple dans la protection de l'enfance) ou alors des chiffrages très détaillés (par exemple la création de 100 places de SSIAD, Services de Soins Infirmiers A Domicile). Je souhaiterais que soit prévu ou acté un temps d'évaluation et de révision de ce schéma. Par ailleurs, le 6 juin, j'étais la seule élue présente lors de la restitution de ce schéma aux partenaires et je le regrette. »

Marie-Agnès COURROY

« Je suis bien consciente du travail qui est fait actuellement. **Ce qui me gêne un peu, c'est la période blanche pour les 16-18 ans.** Il y a toujours le passage au monde adulte qui est excessivement difficile. Et on perd des enfants de 16-18 ans, on perd tout ce qui a été mis en place pendant des années. Je voulais voir un peu comment on pouvait progresser dans ce sens. »

Bourse au mérite pour les Mineurs Non-Accompagnés

Le département a adopté la mise en place d'une bourse au mérite de 5 000 euros pour 10 Mineurs Non -Accompagnés (auparavant appelés Mineurs Etrangers Isolés). Des positions différentes se sont exprimées au sein du groupe.

Marie-Agnès COURROY

« Bien sûr, il faut aider ces enfants. On est chargé de l'accompagnement sur l'apprentissage, sur la citoyenneté, sur la culture, pour chacun des jeunes de ce pays. Actuellement, nous avons des jeunes qui arrivent avec des histoires différentes. Certains ont déjà des pré-acquis, des compétences de par leur histoire personnelle ; d'autres sont complètement perdus. **Je me dis que l'urgence, c'est de les prendre en charge et de les suivre, d'accompagner leur parcours professionnel et d'insertion. Cela doit se faire en faisant confiance aux associations, à l'engagement citoyen ...** Une bourse de 5 000 euros, c'est important. Pourquoi et comment c'est géré ? **Je préfèrerais une aide plus globale pour que chacun aille au maximum de ses talents, que chacun s'en sorte.** On « perd » des jeunes de bonne volonté qui sont hébergés dans les hôtels ; on en fait parfois des gens dangereux pour eux, pour les autres. Cette histoire de bourse me semble trop floue. Il y a tellement d'espoir chez 80% d'entre eux que cela m'embête d'en sélectionner 10. »

Hélène LORME

« Je voterai contre cette délibération car pour moi la majorité des Mineurs Non-Accompagnés est méritante. **Les critères arrêtés ne me semblent pas assez clairs. Et je préfèrerais que ce budget soit alloué différemment à tous ces jeunes.** »

Christophe CHAILLOU

« Je veux faire part de mon total désaccord avec cette proposition. Je connais des gamins qui sont très méritants, des apprentis dont les familles sont parfois dans des conditions très modestes et ils n'ont pas de soutien particulier à travers une bourse. Alors effectivement, ils ne sont pas mineurs isolés mais ils sont aussi méritants. **Qu'il y ait à travers un dispositif de droit commun un moyen de trouver des solutions pour soutenir un certain nombre de jeunes, pourquoi pas, mais je ne vois pas au nom de quoi on viendrait attribuer 5 000 € à des gamins alors qu'il y en a plein d'autres qui, par leur parcours, auraient mérité d'être soutenus.**

Et puis il n'y a aucune indication sur les critères d'attribution. Autant l'idée peut paraitre sympathique et généreuse, autant dans la réalité, je trouve qu'elle est à la limite profondément injuste par rapport à tout un tas de gamins qui ont des parcours méritoires. »

Thierry SOLER

« J'ai été séduit par les arguments présentés au début de ce rapport. On peut y lire que des louanges qui s'appliquent à tous les jeunes mineurs isolés. Ils ont tous subis des moments difficiles, ont tous une volonté très forte de s'intégrer. Je partage donc les interrogations de certains de mes collègues : pourquoi en sélectionner seulement dix ? **Peut-être bien que, accompagner ces jeunes, nous le faisons déjà. Mais on voit bien que nous ne le faisons pas assez.** Ce n'est jamais satisfaisant de voir que certains enfants ne sont pas assez suivis par des adultes. Il faut améliorer l'action du Département pour tous.

Cependant, pour la clarté du discours et parce que, après tout, la décision est bonne à prendre pour au moins dix jeunes, je voterai cette délibération. »

Michel BREFFY

« Je voterai cette délibération parce que j'ai tellement entendu dans cette assemblée qu'on ne faisait rien pour ces mineurs … **Encourager par une bourse quelqu'un qui arrive de très loin, qui n'a pas de repères, et qui est en train de faire un parcours d'insertion dans notre société peut aider ce jeune à s'intégrer encore plus dans notre société.** »

Financement des CLICS

A l'occasion d'une Décision budgétaire Modificative, Hélène Lorme et Thierry Soler sont revenus sur le financement des CLICS, les Centres Locaux d'Information et de Coordination (guichets d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage). Après avoir interrogé la vice-présidente en charge des Personnes Agées, Alexandrine Leclerc, sur le financement (230 000€ attribués pour le 2e semestre), Hélène Lorme est intervenue sur l'appel à projets lancé par le département auprès des CLICS : *« Il faut rester vigilant par rapport aux CLICS car on sait que certains sont plus importants que d'autres en termes de volume et de ressources.* ***Donc certains CLICS vont avoir plus de difficultés que d'autres à monter un dossier, ce qui peut se traduire par une fragilisation des réponses à la population selon les territoires*** ». Thierry Soler rappelle qu'à terme, les missions que pouvaient remplir les CLICS (autres que la prévention) ne seront plus financées. Il estime qu' « ***il ne faut pas que le rôle qu'ils ont sur le territoire disparaisse pour l'usager. Il ne faut pas laisser tomber les CLICS tant que le même service n'est pas rendu aux personnes âgées.*** »

Schéma départemental de développement touristique

Un schéma départemental de développement touristique, créé en concertation avec les acteurs locaux du tourisme, a été adopté (Thierry Soler a voté contre).

Thierry SOLER

« Je m'exprimerai contre le schéma départemental malgré un certain nombre de points positifs. **Il a été élaboré dans une méthode de concertation intéressante. On partage tous ici l'ambition du développement touristique du département qui n'est pas négligeable pour l'économie**. Pour autant, nous savons très bien que le Loiret ne peut pas prétendre être leader sur ce secteur par rapport à d'autres régions de France. Evidemment je suis très satisfait que l'on ait pris en compte la proximité de l'Ile-de-France et qu'on essaie d'aller sur du tourisme qualifié de « vert ». Cependant, **je pense que le schéma devrait exprimer peut-être plus fortement des priorités, des choix. J'ai l'impression qu'il manque un axe fort sur le tourisme durable, y compris l'aménagement durable du département par le tourisme.** Si aménager le département pour le tourisme consiste à mettre de grosses infrastructures dans des zones naturelles, cela ne me parait pas pertinent. Il me semble qu'il y a aussi une place pour les séjours longs. **Je pense, enfin, qu'il manque un pan pour le tourisme des Loirétains eux-mêmes, pour qu'ils puissent faire du tourisme dans leur propre département.** La restauration et même l'hôtellerie pourraient en bénéficier s'il s'agissait d'un axe du schéma à part entière. Nos administrés vont peut-être chercher très loin des loisirs qu'ils pourraient trouver sur place. Je ne doute pas que ce schéma évoluera mais pour l'instant, il ne me satisfait pas. »

Retour sur le Festival de Sully

Evoqué par le Président Hugues Saury dans son discours d'introduction à la session, le Festival de Sully s'est tenu du 1e au 18 juin. Christophe Chaillou a souligné la qualité de la programmation puis a alerté l'assemblée sur les retombées économiques et touristiques : « ***Je pense qu'il faudra travailler sur l'impact du festival en termes de retombées économiques et touristiques***. *Il y a tout un environnement dans un festival, et ce qui manque un peu pour Sully, c'est ce qu'il y a autour. Les festivaliers aiment bien après le concert se retrouver, pouvoir diner, prolonger leur soirée. Il n'y a pas toujours de réponses à cela sur notre territoire.* »

Pour ou contre les JO à Paris en 2024 ?

Un vœu de soutien à la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 a été adopté. **Thierry Soler « *n'arrive pas à croire que l'organisation des JO 2024 soit un levier pour la pratique du sport pour tous. Les expériences récentes de Rio et Londres montrent que l'organisation est un gouffre financier pour le pays d'accueil***. *Vu depuis le Loiret, peut-être que cela ne coûtera pas très cher et qu'on en bénéficiera mais je ne suis pas d'accord pour que la France soit retenue pour ces JO.* »

Pour Miche Breffy, « *le sport de haut niveau est absolument nécessaire pour créer une émulation (…) Il faut permettre à un pays d'avoir une très belle manifestation.* ***En plus, les équipements ne sont pas réalisés que pour les JO, ils servent ensuite. Je suis favorable pour qu'on soutienne cette initiative tout en défendant le sport pour tous***. *Je rajoute que les Jeux Paralympiques permettent de montrer que si on a un handicap, on peut pratiquer aussi le sport.* »

Gestion des collèges

Le rapport d'activités du partenaire privé gérant le collège Lucie Aubrac de Villemandeur était à l'ordre du jour. Thierry Soler est revenu sur ce PPP (Partenariat Public-Privé) et sur les dialogues de gestion (réunion d'échanges entre l'administration du collège et le département) qui ont lieu dans tous les collèges du Loiret.

Thierry SOLER

« Je voudrais faire un commentaire plutôt sur la suite de ce contrat. **Ce qu'on peut regretter, c'est que le dispositif soit suffisamment complexe pour que l'on n'ait jamais pu vraiment évaluer par comparaison avec une même opération menée hors PPP.** On a des chiffres qui ont été avancés au tout début et finalement on ne saura jamais car c'est quasiment impossible de mettre les choses sur le même niveau entre un collège en maîtrise d'ouvrage publique et en PPP. Ici, on arrive au terme du partenariat contrairement aux collèges suivants qui ont des contrats bien plus longs. On va probablement récupérer comme prévu un bâtiment comme neuf. Reste la question des employés puisque le partenaire avait au moins un employé de maintenance. **Je pense qu'il faut anticiper en s'assurant qu'on va garantir au collège le même service dans l'entretien et la maintenance** ; car au cours du dialogue de gestion du collège de Chécy, qui fait partie d'un autre PPP, il nous a été dit que l'absence de personnel sur place gênait le bon fonctionnement de l'équipe en cas de petites interventions et réparations ; ce n'est pas dramatique mais il faudra en tenir compte et embaucher pour prendre le relais du contrat de Villemandeur.

Je voudrais finir en soulignant que les dialogues de gestion sont une excellente initiative et ont été appréciés dans les collèges de notre canton. Je voulais vous en remercier car je crois que cela fera avancer les choses. »

Ce constat sur les dialogues de gestion a été partagé par Marie-Agnès Courroy qui a souligné les progrès en matière d'échange et de dialogue entre le département et les chefs d'établissement.

Information préventive aux comportements qui sauvent pour les collèges du Loiret

Pour 4 000 €, un collège pourra désormais faire appel au SDIS du Loiret (Service Départemental d'Incendie et de Secours) pour former les collégiens à la prévention des risques et à l'apprentissage des gestes élémentaires de premiers secours. Testée au collège Louis Pasteur de La Chapelle Saint-Mesmin, Christophe Chaillou et Hélène Lorme ont regretté ne pas avoir été informés de cette formation alors qu'ils sont conseillers départementaux du canton de Saint-Jean-de-la-Ruelle au sein duquel se trouve ce collège …

Vanessa Baudat-Slimani s'est, comme l'ensemble des élus du groupe, satisfaite de ce nouveau dispositif, mais a alerté la présidence sur le coût élevé de cette formation pour bon nombre de collèges : « *Le coût de 4 000 € par collège semble effectivement une somme importante ; d'autant que l'on sait que le budget du SDIS se porte plutôt bien.* ***On pourrait imaginer une convention avec le SDIS qui permettrait à l'ensemble des collèges de pouvoir bénéficier de cette initiative. Ceci afin d'éviter que cette somme de 4 000 € ne prive certains collèges en difficulté financière de cette action***. »

Infrastructures routières

Suite à un rapport détaillant le bilan des trafics de l'année 2016 sur le réseau routier départemental, un débat s'est installé sur la pertinence des investissements en matière d'infrastructures routières et sur les lignes TGV, auquel ont participé Michel Breffy et Thierry Soler.

Thierry SOLER

« **La problématique de ce rapport est de savoir comment réduire le flux de véhicules.** En ce moment, nous respirons mal à cause d'un excédent de pollution atmosphérique. C'est ce problème qu'on doit prendre à bras le corps : comment réduire la pollution et sans doute le flux de véhicules et de camions. Or, si on a autant de camions, c'est parce que cela a été un choix du Loiret d'être occupé et traversé par des camions. J'entends dire qu'il n'y aurait pas d'activité économique sans infrastructures. Je rappelle qu'il y a 5 ou 6 ans, notre agence de développement économique avait invité un éminent économiste qui nous avait dit que la priorité n'était pas de faire des infrastructures en France. Il y a des tas d'autres façons de développer l'économie qui ne font pas appel aux mêmes ressorts et qui peuvent se satisfaire des infrastructures existantes. D'autant que faire de nouvelles infrastructures, qui est le choix de cette assemblée jusqu'à présent, est la réponse qui consiste à avoir plus de véhicules à terme. Par exemple, on n'a pas perdu autant de véhicules sur les autres routes du Loiret que le nombre de véhicules arrivés sur l'A19. Et ce constat sera le même sur chaque déviation. Les nouveaux tracés redonnent aux gens l'habitude de prendre la voiture alors qu'on devrait offrir des alternatives pour réduire ce mode de déplacement ou avoir des activités qui nécessitent moins de déplacements (comme les circuits courts). **La qualité de l'air et notre santé dépendra de nos efforts entrepris dans ce sens.** »

Michel BREFFY

« Si on fait des infrastructures qui améliorent le flux des circulations routières, automatiquement, on pollue moins. Si on a des embouteillages partout, c'est à ce moment-là qu'on pollue le plus. **Je crois qu'il ne faut absolument pas arrêter d'améliorer notre réseau routier parce qu'on arrivera beaucoup mieux à lisser la circulation qui fait que la pollution diminuera.** Mon deuxième point est sur le développement des lignes TGV. Le développement du territoire se fait avec des infrastructures modernes, non polluantes. Je rappelle toujours que sur une ligne TGV, le TGV consomme de l'électricité sur à peine 50% du trajet. Ce n'est pas un moyen de déplacement polluant. J'espère bien voir un jour le TGV Centre qui permettra d'être relié à toutes les infrastructures européennes, à condition de choisir le bon tracé. Il ne faut pas oublier de défendre ce projet. Le Centre de la France a besoin d'architecture moderne pour assurer son développement. »

Thierry SOLER

« Les études d'impact présentées par le département lui-même pour la déviation de Jargeau disent que le bilan après déviation sera une augmentation de l'impact des polluants, et notamment des gaz à effet de serre. Si on arrive à des véhicules propres, ils seront propres pour tous les polluants sauf pour la consommation d'énergie qui induit des gaz à effet de serre, ce qui accentue le changement climatique. »

En bref …

- Au cours de cette session de deux jours, d'autres rapports ont été votés. C'est le cas d'«Agri-solidaire », convention signée entre le département, les exploitants agricoles et les communes qui permettront aux agriculteurs « *d'intervenir rapidement avec leurs moyens (tracteurs, remorques) dont ne disposent pas les secours,* selon les termes du Président Hugues Saury. *Les situations compliquées ont des solutions compliquées. Il faut donc être très réactif et avoir une solution avant l'arrivée des secours ».*

- Une charte de qualité pour les assistantes maternelles a également été adoptée à l'unanimité. Elle a pour but d'encourager les bonnes pratiques professionnelles auprès des enfants accueillis et de leurs parents.

- Enfin, le rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le département a été présenté. L'un des axes de ce rapport propose des actions à mener, comme la lutte contre les stéréotypes, la formation des cadres sur l'égalité professionnelle ou encore le renforcement de la protection contre le harcèlement sexuel. Après une remarque d'un élu de la majorité doutant de l'intérêt de ce rapport, plusieurs voix l'ont contredit. Thierry Soler a ajouté espérer que les propositions d'action retiennent l'attention de toute l'Assemblée …

Socialistes
Ecologistes
Républicains
45

Désormais, retrouvez toute notre actualité notre site internet : www.ser45.fr

Mais aussi sur Twitter www.twitter.fr/groupeser45

et Facebook www.facebook.com/groupeser45